AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

05 janvier 2023

Bonne année 2023 !

Chers lecteurs,

Comme de coutume en ce début d'année, je vous présente mes meilleurs vœux ainsi que ceux de mon équipe.

Une nouvelle fois en 2022, et je m'en réjouis, l'intérêt que vous portez à mon Journal de bord ne s'est pas démenti : **12 142 visites par mois ont été comptabilisées**, soit une **augmentation de l'ordre de 25%** par rapport à 2021 (9 724 visites par mois). Depuis 2014, ce sont 87 dossiers qui ont été publiés sur des problématiques variées et toujours d'actualité. Tous ces dossiers sont repris dans chaque rapport annuel selon un classement par thème.

C'est toujours une joie de partager avec vous, chaque mois, un nouveau cas de médiation et d'ainsi rendre plus concrète et vivante ma mission.

Au plaisir de vous retrouver en février pour découvrir mon prochain dossier du mois et sa désormais bien connue « leçon à tirer » !

Marielle Cohen-Branche, Médiateur de l'AMF

SUR LE MÊME THÈME

S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE

EPARGNE DE LONG TERME

13 mai 2026

Observatoire de l'épargne

COMMUNIQUÉ AMF

SUPERVISION

24 avril 2026

Dans un paysage de l'épargne de plus en plus digitalisé, l'AMF souligne l'importance de la qualité de l'information fournie aux épargnants lors du parcours investisseur

CONTRÔLE SPOT

SUPERVISION

24 avril 2026

Synthèse des contrôles SPOT sur le parcours client digitalisé

Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02